



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25003706

ile,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26 -12- 2024

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TONLAI**

N° d'entreprise : **0424 591 071**

Nom

(en entier) : **Vedelec**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue du Parc Industriel 32, 7822 Ath**

Objet de l'acte : Nomination d'un délégué à la gestion journalière

Extrait des décisions de l'administrateur unique prises le 26 novembre 2024:

"Compte tenu de l'ordre du jour ci-avant, l'administrateur unique prend les décisions suivantes :

Première décision

L'administrateur unique décide de confier, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, la gestion journalière de la Société à BRAINCOTE SRL représentée de manière permanente par Madame Lindsey Haak.

BRAINCOTE SRL représentée de manière permanente par Madame Lindsey Haak, portera le titre de « délégué à la gestion journalière » et disposera d'un pouvoir de représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion.

[...]

Quatrième décision

L'administrateur unique décide de donner une procuration spéciale, avec pouvoir de substitution, à Madame Marie Brasseur, Monsieur Thijs Herremans, Monsieur Evrard de Lhoneux, Monsieur Jef Sprengers, Monsieur Richard Liu, Monsieur Olivier Cuti, Monsieur Robbe Van Mieghem, Monsieur Hugo Gigounon Madame Nicole Vrancken, Madame Yana Doncos et tout autre avocat du cabinet ALTIUS SRL dont les bureaux sont situés à l'avenue du Port 86C, boîte 414 à 1000 Bruxelles. Chaque mandataire a le pouvoir d'agir individuellement et de représenter la Société afin d'assurer les formalités légales nécessaires ou utiles en vue du dépôt et de la publication des présentes décisions. En particulier, chaque mandataire a le pouvoir de signer les formulaires de publication et de les déposer au greffe du tribunal de l'Entreprise compétent."

Pour extrait analytique,

Hugo Gigounon
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2025 - Annexes du Moniteur belge